



ÉTÉ 2025

NOIRMOUTIER



LES PLUS

- ◇ Proximité plage
- ◇ Paysages sauvages
- ◇ Pistes cyclables

À PROXIMITÉ

- ◇ Le Passage du Gois
- ◇ Les marais salants
- ◇ L'île d'Yeu



Noirmoutier avec ses 25 km de long sur 10 de large reste l'une des plus authentiques îles de l'Atlantique. Reliée au continent par un pont gratuit, elle reste néanmoins accessible à marée basse par la légendaire route du passage du Gois. Charmante et pittoresque avec ses sites protégés, ses petits villages, ses plages et ses criques, un climat des plus doux toute l'année, l'île de Noirmoutier est un lieu idéal pour passer des vacances agréables et reposantes. Les amateurs de vélo, de pêche, de randonnée y trouveront leur bonheur.

Disséminées dans l'île, entre 150 m et 1,5 km de la mer, les hébergements, particulièrement confortables, sont conçus pour accueillir de 2 à 9 personnes. Ils disposent tous d'un jardin privatif équipé d'un salon de jardin et d'un barbecue individuel.

LOGEMENTS

Toutes les villas comprennent : séjour avec télévision. Coin cuisine avec micro-ondes, réfrigérateur/congélateur, lave-vaisselle et lave-linge. Salle d'eau avec douche et WC séparés ou non. Jardin

Villa T2 5/6 personnes : séjour avec couchage pour 1 personne. Une chambre avec 1 lit double. Une chambre avec 3 lits simples ou 3 lits simples dont 1 relevable. Cellier pour la plupart.



LOISIRS ET ANIMATIONS

A proximité : courts de tennis, clubs d'équitation, écoles de voile, école de croisière, golfs miniatures, cinémas, discothèques, tir à l'arc, salle et terrains de sports, location de vélos, club enfants, centre culturel (théâtre conférences, variétés, concert), centre aquatique « Océanile ».





TARIFS 2025

<u>Tarifs 2 semaines</u> du samedi 17 H au samedi 10 H	T2 Villa 5/6 pers.
07 juin au 21 juin	790 €
21 juin au 05 juillet	756 €
05 juillet au 19 juillet	1835 €
19 juillet au 02 août	2166 €
02 août au 16 août	2696 €
16 août au 30 août	2073 €
30 août au 13 septembre	756 €

Participation du CSE en fonction du quotient familial

Génère des points

Inclus : télévision. **Non inclus** : taxe de séjour - housses de couettes non fournies - caution 300 € (dégradations et ménage) : elle sera retournée par la poste après inventaire et état des lieux. Le nettoyage de la location est à la charge du séjournant. En cas de manquement à cette obligation, la caution ne sera pas restituée. **Animal domestique (1 animal maximum)** : il doit être obligatoirement mentionné lors de la réservation : 35 € par semaine. L'animal ne doit provoquer aucune nuisance à l'environnement et au voisinage. Les séjournants ne doivent en aucun cas laisser seul l'animal dans la location et doivent respecter les conditions sanitaires obligatoires (vaccins) et prévoir panier et couverture : la présence des animaux étant interdite sur les lits et les coussins. Les animaux de catégorie 1 et 2 sont interdits.